

Michot Yahya,
Ibn Sīnā. Lettre au vizir abū Sa'd.

Les Éditions al-Bouraq, Beyrouth, 1421/ 2000.
 186 p.

Dans cet ouvrage, l'A. édite et traduit une épître inédite d'Ibn Sīnā, la *Lettre au vizir abū Sa'd*, inconnue jusqu'à présent des chercheurs occidentaux modernes. L'édition est établie d'après un manuscrit de Bursa non répertorié dans les grandes bibliographies avicenniennes et découvert par l'auteur. Dans cette épître, Ibn Sīnā recense quelques points de discorde existant entre lui et l'un de ses rivaux et demande au vizir Abū Sa'd al-Hamadānī d'arbitrer leur différend. L'adversaire dont Ibn Sīnā combat les thèses est le philosophe Abū I-Qāsim al-Kirmānī qu'il a rencontré à Ḥamadān en 405/1015. Cette épître, comme le note l'auteur, n'est pas l'unique témoignage de l'âpre inimitié qui opposa Ibn Sīnā à Abū I-Qāsim al-Kirmānī. La *Lettre à Bahmanyār* éditée dans les *Mubāḥatāt* fait état de la virulence de cette discorde. De même, la cible de la colère d'Ibn Sīnā dans la *Lettre aux savants de Bağdād* ne serait autre qu'Abū I-Qāsim al-Kirmānī comme s'attache à le démontrer l'A. (p. 14*-15*). Ce serait encore Abū I-Qāsim al-Kirmānī que viserait Ibn Sīnā dans *L'épître sur le Décret [divin]* (*al-Qadar*), dans laquelle il attaque ceux qui refusent de croire en l'existence d'un décret divin. Une édition et une traduction inédites de cette épître sont données par l'A. en appendice de son ouvrage (Appendice I, p. 103-107). Dans un second appendice (p. 116-126), l'A. présente une traduction inédite, à partir d'une nouvelle édition, d'une petite épître d'Ibn Sīnā intitulée *l'Engagement (al-Ahd)*. Précis de méthode qui lutte contre une utilisation abusive de l'imagination dans les raisonnements démonstratifs, ce petit texte définit l'engagement philosophique comme purification de l'âme, actualisation de l'intellect et amour du bien. À signaler que l'édition et la traduction de la *Lettre au vizir abū Sa'd* et celle de *L'épître sur le Décret [divin]* sont suivies respectivement d'un index arabo-français. Le texte arabe de ces deux épîtres et leurs traductions sont mis en regard. C'est là une présentation très pratique, mais malheureusement peu courante dans l'édition des textes bilingues.

Dans sa longue introduction (130 pages), l'auteur s'appuie sur la découverte de ces trois textes pour offrir une perspective inédite sur la vie d'Ibn Sīnā. Ces épîtres témoignent de l'âpre lutte que le philosophe dut mener pour asseoir sa position sociale et sa notoriété auprès du vizir de Ḥamadān. D'après l'auteur, il existe une convergence entre les divers modes d'exposition de la pensée d'Ibn Sīnā (traités philosophiques sur le mode péripatéticien, poèmes, traités allégoriques, etc.) et les divers épisodes de « [son] parcours socio-professionnel » (p. 99). Cette approche permet selon l'auteur d'expliquer qu'à la fin de sa vie, Ibn Sīnā, qui, vivant auprès de 'Alā' al-Dawla à Isfahān, vit alors résolus ses problèmes économiques, put enfin abandonner

un mode d'exposition rigoureusement péripatéticien. Au contraire, lorsqu'en 1015, il recherche la protection du vizir Abū Sa'd, il lui faut se démarquer d'al-Kirmānī – piètre connaisseur d'Aristote – en revendiquant un strict attachement à la méthode aristotélicienne.

Ce qu'il est possible d'affirmer avec certitude à la lecture de ces épîtres, c'est que l'on a affaire à deux méthodes et à deux conceptions de la philosophie radicalement distinctes. Aux intuitions fulgurantes de Kirmānī fondées sur une utilisation abusive de l'imagination, Ibn Sīnā oppose la nécessité d'user des règles de la logique aristotélicienne pour fonder une démonstration ; à une croyance vaine en l'astrologie, le philosophe de Buhārā oppose dans *L'épître sur le Décret [divin]* la nécessité de croire en un décret divin qui ordonne le tout de sorte que la nécessité préside à son existence.

La *Lettre au vizir abū Sa'd* apporte pour sa part des précisions très intéressantes sur certains points importants de la théorie de la connaissance avicennienne. Notamment en ce qui concerne l'articulation de deux sortes de jugement – ceux de la puissance estimative d'une part, et ceux de l'intellect d'autre part. Pour Ibn Sīnā, l'estimative exerce une activité judicative qui dépend des sens et qui porte sur le sensible. Le jugement (*hukm*) porté sur le sensible ne peut être identifié ni à l'affection sensorielle, ni au jugement intellectuel (*al-taṣdiq*), qui porte sur les intelligibles. Ainsi, en ce qui concerne les réalités sensibles, l'activité judicative de l'âme est assignée à l'estimative, qui gouverne toutes les puissances perceptives (T.A.S., IV, 3, p. 162). Dans la partie de la logique de la *Nağāt* correspondant aux *Seconds Analytiques* d'Aristote (*Al-Nağāt*, éd. M. T. Dānešpağū, Téhéran, 1945, p. 112-115), Ibn Sīnā distingue huit types de prémisses : les prémisses issues de l'expérience (*al-muğaribāt*), les prémisses transmises par une tradition (*mutawātirāt*), les prémisses reçues (*maqbūlāt*), les prémisses issues de la puissance estimative (*al-wahmiyyāt*), les prémisses réputées ou notoires (*al-dā'iyyāt*), les prémisses d'opinion (*al-maznūnāt*), les prémisses inductrices d'une représentation imaginative (*al-muhayillāt*), les prémisses rationnelles ou premières (*al-awwaliyyāt*). Parmi les jugements issus de l'estimative, certains sont vrais et d'autres faux. Comme exemple de jugement faux, Ibn Sīnā donne : « Le monde se termine dans le vide » (*ibid.*, p. 116). En ce qui concerne les jugements vrais de l'estimative, c'est par exemple le fait que cette puissance ne peut se représenter deux corps dans un même lieu, l'intellect juge alors qu'un même corps ne peut être en même temps dans deux lieux différents. La force des jugements issus de l'estimative est telle qu'ils restent valides pour l'estimative, alors même qu'ils sont infirmés par l'intellect (*ibid.*, p. 117). Il existe une disposition naturelle liée à l'intellect, qui conduit toujours au vrai, et une autre liée à l'estimative par laquelle on obtient parfois le vrai et parfois le faux. Tant que son jugement porte sur le sensible, la puissance estimative est fiable, mais dès qu'elle dépasse ce domaine, alors elle se trompe. En

se fondant sur sa propre disposition naturelle et sur les prémisses rationnelles, le jugement intellectuel peut accepter ou refuser le jugement de la puissance estimative. Dans la *Lettre au vizir abū Sa'd*, Ibn Sinā revient sur les cas dans lesquels l'utilisation de la puissance estimative est valide dans l'établissement des prémisses (p. 21). Il rappelle les limites du jugement fondé sur l'estimative (p. 31). L'estimative ne donne pas à connaître l'essence de la chose, elle ne permet pas de définir ce qu'elle imagine de telle ou telle sorte, mais elle permet d'établir des hypothèses que l'intellect validera en dernier ressort (p. 40). La fonction heuristique de l'estimative dans le processus intellectuel qui permet de définir la nature d'une chose est une thèse importante de la doctrine avicennienne de la connaissance. Cette épître apporte sur la question des éclaircissements précieux qui méritent une étude minutieuse.

Un autre point de doctrine sur lequel la *Lettre au vizir abū Sa'd* apporte des développements intéressants concerne la méthode selon laquelle il convient de distinguer les concomitants non constitutifs de l'essence de ses caractères essentiels (p. 15). La distinction entre l'essentiel et le concomitant non constitutifs de l'essence joue un rôle majeur dans le système avicennien et fonde l'analyse logique qui est au cœur tant de ses traités métaphysiques que de sa doctrine de l'âme. Ainsi, Ibn Sinā détermine, grâce à cette distinction, les puissances de l'âme comme des concomitants non constitutifs de son essence, ce qui lui permet de caractériser l'âme comme étant une substance immatérielle, simple et impassible. C'est un bon usage de l'analyse logique qui permet de distinguer « la différence entre la réalité de la chose et ce qui est à comprendre par son vocable » comme l'indique le philosophe dans l'épître (p. 27). Même dans ses traités de métaphysique, c'est avant tout en logicien que procède Ibn Sinā. Dans la *Lettre au vizir abū Sa'd*, l'on voit le philosophe défendre les vertus de l'analyse logique qu'il oppose à une pratique de la philosophie fondée sur un usage immoderé de l'imagination.

L'exposition des erreurs et des errements d'al-Kirmāni qui affirme : « spontanément (*bi l-badīhiyya*), mon entendement n'accepte que ceci » ou « ceci m'a été inspiré (*ulhamtu*), m'est venu par inspiration » (p. 13), conduit Ibn Sinā à défendre sa propre méthode fondée sur un usage rigoureux des règles de logique élaborées par Aristote dans l'*Organon*. L'usage de la spontanéité (*al-badīhiyya*) et de l'inspiration (*wahm*) sont strictement délimités. Celui de la première est fondé sur la distinction entre les prémisses issues de l'intellect et celle issues de l'estimative ainsi que l'établit la *Nağāt*; quant à l'inspiration, elle ne joue aucun rôle dans l'acquisition de la connaissance de l'universel. Dans ses traités psychologiques, Ibn Sinā laisse place dans sa théorie de la connaissance à un type d'intuition intellectuelle (*hads*) qui saisit directement le moyen terme du syllogisme recherché sans recours à quelque préparation que ce soit.

L'intérêt de la *Lettre au vizir Abū Sa'd* est donc double. Elle constitue, comme le souligne l'A., un témoignage historique important sur les luttes qui opposaient les savants en ce début du xi^e siècle. Dans leur recherche de protection et de conditions décentes de vie, ils en étaient réduits à solliciter des hommes d'État pour arbitrer des conflits portant sur des problèmes philosophiques d'une grande complexité. D'un point de vue philosophique, elle apporte des précisions précieuses sur des points de doctrine importants et mériterait de faire l'objet d'une analyse approfondie.

Meryem Sebti
EPHE – Paris